

ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2025

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2024
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

SYNTHESE

RÉSUMÉ,
RECOMMANDATIONS POLITIQUES,
TEXTES SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACTION ET
DU PLAIDIORY DU SECOURS CATHOLIQUE

30 ANS DE REGARD SUR LES PAUVRETÉS

Analyse rétrospective des situations des personnes rencontrées par le Secours Catholique qui appelle au sursaut collectif.







DIDIER DURIEZ,
PRÉSIDENT NATIONAL



ADELAÏDE BERTRAND,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

ÉDITORIAL

I y a trente ans, le Secours Catholique faisait le choix de documenter, chiffres à l'appui, ce que ses bénévoles observaient au quotidien : la pauvreté, dans toutes ses réalités. Année après année, ce rapport est devenu bien plus qu'un outil statistique. C'est une vigie, un baromètre du visage changeant de la pauvreté, mais aussi un cri adressé à la société et aux pouvoirs publics.

En 1994, la lutte contre l'exclusion était déclarée « grande cause nationale », ouvrant la voie à des avancées législatives majeures. En 2025, c'est dans une quasi-indifférence que l'Insee a annoncé un taux de pauvreté record depuis près de trente ans : 15,4 %, soit près de 10 millions de personnes concernées. Comment expliquer ce paradoxe, entre l'urgence croissante et la fatigue collective face à ce phénomène structurel ?

Les données recueillies par le Secours Catholique racontent une histoire sans fard : l'appauvrissement presque continu des ménages accueillis, principalement des femmes et des enfants, la part croissante des ménages ne vivant sans aucune ressource, la précarité aggravée des personnes étrangères privées de droits, la hausse des personnes à l'état de santé dégradé. Elles rappellent aussi une évidence trop souvent oubliée : occuper un emploi ne protège plus nécessairement de la pauvreté.

Ces constats ne sont pas que statistiques. Ils traduisent des vies cabossées, des parcours brisés, des enfants qui subissent la pauvreté de leurs parents. Ils disent surtout une chose : la pauvreté n'est pas un choix et encore moins une fatalité. L'histoire récente l'atteste : les choix collectifs, qu'ils concernent l'emploi, le logement, la santé ou l'accompagnement social, influencent directement les trajectoires des personnes les plus vulnérables. Lorsque la solidarité est affirmée comme une priorité, la pauvreté recule. Lorsque cette priorité s'efface, la pauvreté progresse.

En ce temps d'anniversaire, ce rapport se veut avant tout une invitation : invitation à mieux comprendre la réalité des ménages que nous accompagnons, invitation à dépasser les idées reçues, invitation à agir ensemble. Il se veut aussi un hommage à nos bénévoles et donateurs, dont l'engagement et la fidélité rendent possible, jour après jour, l'action du Secours Catholique.

Le Secours Catholique reste fidèle à la conviction qui l'anime depuis sa fondation en 1946 : chaque être humain a droit à une vie digne. À l'heure où la stigmatisation et le fatalisme menacent de gagner, ce rapport factuel entend être une piqûre de rappel. Non pour désespérer, mais pour appeler à un sursaut. Parce que lutter contre la pauvreté n'est pas une utopie : c'est une question de choix collectif. ■



Afin d'objectiver les situations de pauvreté des personnes rencontrées, le Secours Catholique – Caritas France (SCCF) s'est doté d'un appareil de recueil de données depuis 1982. En 1995, l'association a choisi de publier dans une version grand public son premier rapport d'analyse des situations de pauvreté rencontrées à des fins d'interpellation, en formulant des propositions dans le cadre de la préparation de la loi de programmation contre l'exclusion.

Voilà donc trente ans que, chaque année, le Secours Catholique publie en novembre son rapport « État de la pauvreté », fondé sur un appareil unique de remontées statistiques fournies par les bénévoles de l'association à partir du profil des personnes rencontrées dans l'année, et qui présente une image précise de la pauvreté en France à travers le prisme des ménages accompagnés par l'association.

Dans le contexte social et politique actuel qui rend si difficile toute projection à long terme, il nous est apparu utile au débat public de proposer un regard rétrospectif sur les évolutions marquantes et les caractéristiques récurrentes qu'offrent trente ans d'observation des situations de pauvreté multiples et singulières vécues par les 2,7 millions de ménages accueillis par le Secours Catholique entre 1994 et 2024 dont nous avons documenté la situation.

En 2024, au SCCF, 58 000 bénévoles répartis dans près de 2 500 lieux d'accueil ont apporté un soutien à 1120 000 personnes. Ce sont 235 000 familles avec enfants qui ont été accompagnées.

Le recueil d'information annuel, réalisé *via* les fiches statistiques extraites d'un échantillon représentatif des dossiers d'accueil, concerne 60 417 ménages en 2024. Il permet l'étude des situations de pauvreté des personnes rencontrées cette même année¹.

Ce rapport comporte deux grandes parties fondées sur les statistiques collectées par l'association : un dossier thématique qui porte cette année sur l'évolution des situations de pauvreté des personnes accompagnées par l'association entre 1994 et 2024 et un profil général qui comporte 15 fiches décrivant les caractéristiques sociodémographiques, les situations face à l'emploi ainsi que les ressources et conditions de vie des ménages rencontrés.

Divers regards viennent croiser et éclairer les analyses :

- celui de personnes concernées par la pauvreté, par le biais de deux textes d'analyse collective élaborés, à partir de leur vécu, par un groupe de la délégation du Quercy (Saint-Antonin) et un groupe de la délégation de l'Isère (Les Avenières) ;
- le regard d'Axelle Brodiez-Dolino, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et historienne, et spécialiste des enjeux de pauvreté et de précarité contemporains ;
- le regard du Secours Catholique sur l'évolution de ses actions mises en place depuis trente ans.

Ces parties sont précédées d'un résumé exécutif qui intègre les recommandations du Secours Catholique.

Enfin, un glossaire et une description précise des données collectées se trouvent en annexe. Les principales infographies y sont également reprises.

1. Voir annexe n°2 pour plus de détails sur la méthodologie employée et les informations disponibles.



© CHRISTOPHE HARGOUËT / SCDF

TRENTE ANS D'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ : LE RÉSUMÉ

Le rapport statistique du Secours Catholique a 30 ans ! C'est en 1995 que l'association a décidé, à travers un rapport annuel, d'objectiver de façon systématique les formes de la pauvreté et d'interpeller les pouvoirs publics pour tenter de lutter contre les causes du phénomène.

En cette année anniversaire, un important travail de consolidation des données a été réalisé pour mettre en lumière les grandes évolutions à partir du vécu d'un panel de ménages issu de plus d'un million de femmes, d'hommes et d'enfants soutenus chaque année par l'association. En trente ans, le nombre de ménages rencontrés est resté relativement stable, mais nos outils se sont enrichis, pour décrire plus finement leurs réalités de vie. Nos actions ont évolué (voir p. 54). Les mots que nous utilisons ont changé. Nous ne parlons plus tant de la pauvreté que des pauvretés pour en signifier les multiples dimensions, qu'elles soient monétaires, sociales, perceptibles ou invisibles.

Surtout, le contexte a changé : en 1994, la lutte contre la pauvreté était élue « grande cause nationale », une mobilisation couronnée par une grande loi de lutte contre l'exclusion en 1998. En juillet 2025, c'est dans une quasi-indifférence que l'Insee a révélé le sommet atteint par le taux de pauvreté en France depuis trente ans : 15,4 % en 2023, soit 9,8 millions de personnes (+ 650 000 personnes en un an, une hausse inédite depuis 30 ans). Le regard de l'historienne Axelle Brodiez-Dolino (p. 125) vient utilement éclairer cette évolution du contexte et des perceptions de la pauvreté depuis trente ans.

Dans cette période de forte instabilité politique, où les logiques de court terme risquent de l'emporter, prendre du recul est plus que jamais nécessaire. Puisse ce rapport « État de la pauvreté en France » y contribuer, par une connaissance mieux partagée des constats, au croisement des chiffres et du vécu de personnes concernées (contribution des groupes de Saint-Antonin et des Avenières, p. 19 et p. 97). Puisse-t-il aussi, au vu des enseignements que nous tirons de cette période, susciter un sursaut dans le regard porté et dans les politiques menées envers les personnes en précarité.

LE VISAGE CHANGEANT DE LA PAUVRETÉ EN DIX PRINCIPAUX CONSTATS

1. LA RÉCENTE INTENSIFICATION DE LA PAUVRETÉ

En 2024, le niveau de vie médian des ménages accueillis est de 565 euros. En prenant en compte l'inflation, c'est un peu mieux qu'en 1994 (environ 507 euros), autant qu'en 2000, mais en forte baisse depuis dix ans (658 euros en 2014). Principale explication : l'accueil croissant de personnes sans ressources. Si l'on s'en tient aux ménages ayant des ressources, leur niveau de vie augmente (de 624 euros en 2000 à 765 euros en 2024) à peu près au même rythme que celui de la population générale. Par contraste, entre 2003 et 2022, le revenu moyen des 0,1 % les plus riches en France progressait de 119 %¹.

Parmi les personnes rencontrées, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté, relativement stables jusqu'en 2008, ont fléchi jusqu'en 2017 avant de remonter. En 2024, 94,7 % des personnes rencontrées vivent sous

1. Source : ministère des Finances.

le seuil de pauvreté à 60 % (+ 3 points depuis 2017), un niveau équivalent à celui des années 1990. **Le taux d'extrême pauvreté a augmenté de 11 points entre 2017 et 2023 :** aujourd'hui 74 % des ménages rencontrés vivent sous le seuil d'extrême pauvreté (c'est le cas de 3,7 % de la population générale). L'évolution est similaire si l'on en retire les ménages sans ressources.

Les chiffres que nous présentons ici ne disent rien du poids croissant des dépenses contraintes. Faute de données annuelles, nous y avons consacré plusieurs rapports en trente ans. Le dernier (2021) montre que les dépenses pré-engagées (loyer et charges, téléphonie, banque, cantine...) pèsent en moyenne 60 % du faible revenu des ménages rencontrés (contre 30 % en population générale), qui sont contraints à des choix impossibles et à des privations quotidiennes.

Parmi les ménages rencontrés ayant des ressources, l'écart de niveau de vie s'est creusé entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les moins pauvres : il est passé de 3,2 en 1999 à 5,2 en 2024. L'association accueille donc à la fois davantage de ménages moins pauvres et de ménages extrêmement pauvres. Au total, la pauvreté s'intensifie, **l'écart entre niveau de vie des ménages et seuil de pauvreté augmente** de 12 points entre 1999 et 2024, pour s'établir à 62,3 % en 2024, un niveau jamais atteint. Cette hausse, marquée depuis 2017, est liée à l'accueil croissant de ménages sans ressource combiné à la stagnation du niveau de vie des autres ménages. Nous ne pouvons que constater l'appauvrissement progressif et constant des ménages accueillis, français comme étrangers, depuis 2017.

2. LA FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE MÉNAGES SANS RESSOURCES

En 2024, 25,7 % des ménages accueillis vivent sans aucune ressource, si ce n'est de la débrouille et de la solidarité des proches et des associations ; c'était le cas de 10,1 % des ménages en 1994. Dans 71 % des cas, ce sont des personnes de nationalité étrangère sans statut administratif stable (ce n'était le cas que pour 26,5 % de ces ménages il y a vingt-cinq ans).

Mais la part des « sans ressources » a fortement augmenté, aussi, parmi les ménages français depuis

trois ans (8,2 % en 2024, contre 3,6 % en 2021), révélateur de situations d'exclusion et de grandes difficultés d'accès aux droits (dématérialisation des démarches, ruptures de droits...) : une hausse qui coïncide avec les réformes de l'assurance chômage et du RSA. Ce sont pour moitié des hommes seuls, et la part des mères isolées augmente (de 7 % en 1999 à 15 % en 2024). Ils vivent souvent en situation d'errance, sans solution de logement stable (pour 70 % d'entre eux).

3. LES FEMMES ET LES ENFANTS D'ABORD

Une confirmation : le visage de la pauvreté que rencontre le plus le Secours Catholique, ce sont les femmes et les enfants. Les femmes représentent 56,5 % des adultes rencontrés en 2024, une hausse de 5 points en trente ans.

Les familles avec enfants sont toujours surreprésentées, particulièrement les mamans solo. En 2024, trois mères isolées sur quatre vivent dans l'extrême pauvreté, 5,4 % des mères isolées éloignées de l'emploi vivent même à la rue avec leurs enfants. C'est notamment le cas pour celles de nationalité étrangère (près de la moitié d'entre elles) : 49 % ne perçoivent aucune ressource financière et 61 % vivent en logement précaire (+ 5 points en deux ans).

Aujourd'hui comme hier, **les premières victimes de la pauvreté des parents restent les enfants**, qui représentent 39 % des personnes soutenues par l'association : en 2024, 97 % des enfants soutenus par l'association vivent dans un ménage pauvre et 72,5 % dans un ménage extrêmement pauvre. Près de la moitié (46 %) vivent avec une maman solo. Plus d'un enfant sur cinq (22,2 %) vit en 2024 dans un ménage sans aucune ressource, presque dix fois plus qu'il y a trente ans (2,4 % en 1994). 30 % des mères seules et 37,2 % des couples avec enfants vivent en logement instable en 2024, des parts qui ont quasi-doublé en dix ans.

4. LA PART CROISSANTE DES MÉNAGES ÉTRANGERS

En 2024, 52,7 % des adultes accueillis par le Secours Catholique sont de nationalité étrangère, contre 20 % en 1994. Une progression sans commune mesure avec la légère hausse de la part d'étrangers en France sur la même période (passage de 6,1 % à 8,2 % de la population totale entre 2012 et 2023)². L'analyse du profil

2. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381757#tableau-figure1_radio2

des ménages rencontrés permet de comprendre cette singularité.

Alors que les hommes étaient particulièrement représentés dans les années 1990, l'accueil de femmes, et notamment de mères isolées, a fortement progressé depuis les années 2010. La nationalité des ménages rencontrés est le reflet des crises internationales, des violences et conflits armés ou de l'instabilité politique dans leur pays d'origine³.

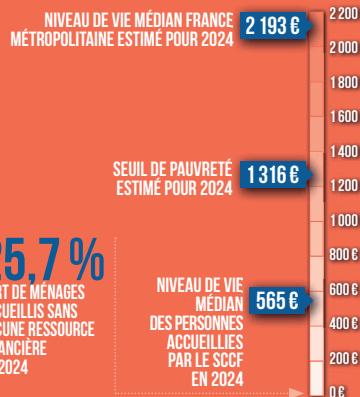
Surtout, c'est le statut administratif des ménages étrangers qui a changé : en 1999, deux tiers avaient un titre de séjour, un tiers étaient en attente de réponse. En 2024, moins d'un tiers dispose d'un titre de séjour, les autres étant en attente ou sans papiers. La raison est simple : en trente ans, les conditions d'accès à un titre de séjour se sont considérablement durcies, ce qui conduit à la grande précarité de ces personnes, empêchées de travailler et contraintes de se tourner vers le Secours Catholique pour survivre. Les enfants représentent 40 % des personnes étrangères que nous soutenons.

5. UNE PAUVRETÉ DAVANTAGE LIÉE À DES PROBLÈMES DE SANTÉ OU AU HANDICAP

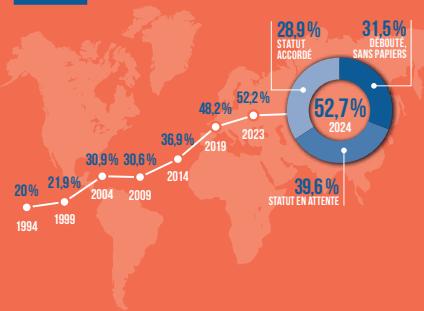
En 2024, 22,8 % des personnes rencontrées relèvent d'au moins une de ces trois catégories : elles déclarent avoir des problèmes de santé, elles perçoivent des prestations liées à un état de santé dégradé et/ou elles sont en situation de handicap. En 1999, leur part s'établissait à 15,3 %. Ce « halo des problèmes de santé » concerne particulièrement les personnes de nationalité française (un tiers d'entre elles), la moitié des 50-59 ans vivant en milieu rural et, phénomène nouveau, quatre pères seuls rencontrés sur dix.

Cette hausse n'est hélas pas le reflet d'une amélioration de la prise en charge, puisque la part des personnes déclarant percevoir des prestations liées à la santé s'est étiolée. Elle s'explique davantage par le basculement des personnes dans la précarité du fait de leurs problèmes de santé ou leur handicap. Elle est le symptôme de carrières professionnelles qui ont abîmé les corps, de conditions de travail qui ont ruiné la santé au bout d'un

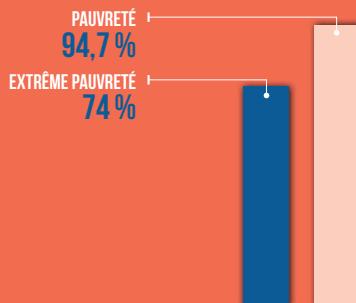
RESSOURCES MENSUELLES EN 2024



PART DES ÉTRANGERS ET STATUT ADMINISTRATIF EN 2024



TAUX DE PAUVRETÉ EN 2024



3. Les nationalités les plus représentées, parmi les étrangers arrivés depuis moins d'un an, recoupent ainsi les origines des demandes d'asile reçues par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra).

certain nombre d'années. La part des adultes en situation d'inaptitude au travail pour raison de santé a ainsi doublé en vingt-cinq ans, passant de 7,3 % en 1999 à 14,4 % en 2024. Et la situation s'est récemment aggravée : 43 % des ménages en inaptitude mentionnent une maladie en 2024, contre 25 % en 2019. Depuis la crise économique de 2008, cette inaptitude causée par une maladie, parfois professionnelle, ou par un handicap, est de plus en plus souvent mentionnée comme la cause d'un licenciement (par 4,9 % des personnes en situation d'inaptitude en 2024).

6. LE NOUVEAU VISAGE DES TRAVAILLEURS PAUVRES

L'emploi est souvent présenté comme un antidote à la pauvreté. Non sans raisons : dès lors que les adultes ayant droit au travail occupent un emploi, le Secours Catholique les rencontre nettement moins. Le taux d'emploi des adultes accueillis est 3,8 fois inférieur à celui de la population générale (un ratio stable entre 1999 et 2024, malgré la légère progression du taux d'emploi dans le pays).

Mais occuper un emploi ne suffit pas à protéger de la pauvreté. 17,9 % des personnes rencontrées par le SCCF occupent un emploi. Leur niveau de vie est très faible, 855 euros en 2024 (contre 2443 euros pour la population générale). La précarité des emplois est en cause : près de trois quarts des personnes en emploi rencontrées occupent un emploi précaire, contre un quart en population générale. Parmi elles, les femmes occupent davantage des emplois à temps partiel (un phénomène qui a bondi depuis vingt-cinq ans) et on trouve plus d'hommes dans des emplois saisonniers ou en intérim. Sur la période, on voit aussi les emplois aidés sortir pratiquement des statistiques, tandis qu'apparaissent les autoentrepreneurs.

Mais la diminution du taux d'emploi précaire (de 80,2 % en 1999 à 71,4 % en 2024), autrement dit la hausse de près de 10 points de l'emploi en CDI, ne se traduit pas nécessairement par un recul de la précarité. Depuis 2017, le niveau de vie des personnes en CDI (davantage des hommes) a baissé de 1126 euros à 1110 euros. Ces faibles niveaux de rémunération s'expliquent peut-être par l'instauration des CDI à durée limitée et la simplification du recours au licenciement (« ordonnances Macron »).

7. MOINS DE CHÔMEURS, PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

De façon constante, le taux de chômage des personnes rencontrées par le Secours Catholique est supérieur à ce qu'il est en population générale : 23,4 % contre 7,4 % en 2024. Depuis dix ans, il a fortement baissé, davantage encore que dans le reste de la population, après avoir atteint 44 % entre 2005 et 2015. Particularité : il touche davantage les hommes (30,5 %) que les femmes (22 %). La part des plus de 50 ans a plus que doublé en vingt-cinq ans (32,4 % en 2024 contre 14,7 % en 1999).

Le Secours Catholique rencontre ainsi moins de personnes au chômage, mais davantage de personnes durablement éloignées de l'emploi. Les situations de chômage de longue durée augmentent au fil du temps : en 2022, 65 % des chômeurs sans droit à l'assurance chômage le sont depuis au moins un an (+ 19 points en 25 ans). Quant à la catégorie des préenus « inactifs », elle regroupe désormais près des deux tiers des adultes rencontrés en 2024 (65,9 %), en forte hausse (+ 26 points en 30 ans) notamment depuis 2010. Au sein de cette catégorie fourre-tout, qui inclut tant les étudiants que les personnes au foyer (dont la part a chuté depuis 1999), c'est surtout la part des retraités, des personnes en inaptitude de travail pour raison de santé et de celles sans droit au travail qui a augmenté. On y trouve aussi, pour un quart d'entre eux (26,5 % en 2024, une proportion en recul), des adultes, majoritairement français, en situation de non-recherche d'emploi. Découragés par les difficultés d'accès au marché du travail et par les dures conditions d'emploi, ou incapables de concilier vie professionnelle et responsabilités familiales, ils renoncent de plus en plus durablement à chercher un travail : ils étaient 38 % dans cette situation depuis au moins un an en 2024, soit dix points de plus qu'en 1999. Ce sont surtout des hommes seuls, mais aussi depuis 2010 des mères isolées, dont les conditions de logement n'ont cessé de se dégrader au point que bon nombre vivent à la rue.

8. LES PRESTATIONS SOCIALES MANQUENT TROP SOUVENT LEUR CIBLE

Comme l'a récemment rappelé la Cour des comptes, sans redistribution, le taux de pauvreté en France s'éleverait, non pas à 15,4 % mais à 21,7 % : c'est dire l'importance des prestations sociales.

Pourtant, parmi les ménages français éligibles au RSA, près de 4 sur 10 n'y ont pas accès (38 % en 2024), et cette

proportion a fortement augmenté en dix ans (24,5 % en 2015). Méconnaissance du dispositif, complexité des démarches, dématérialisation, délais de traitement, crainte des ruptures de droits, refus de principe... les motifs du non-recours au RSA sont connus, mais ces dernières années, l'augmentation du non-recours doit beaucoup à la progression de discours et de pratiques humiliantes associés à l'octroi de ce minimum vital.

Parmi les ménages rencontrés, le non-recours touche particulièrement les hommes seuls, les pères isolés et les couples. Ces personnes, faute d'accès à un minimum de revenus, vivent dans la misère. Quand elles rencontrent les bénévoles du Secours Catholique, les principales demandes qu'elles formulent sont une aide pour se nourrir (dans plus de 60 % des cas) et souvent aussi pour se vêtir.

9. LE RETOUR PROGRESSIF DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES SENIORS

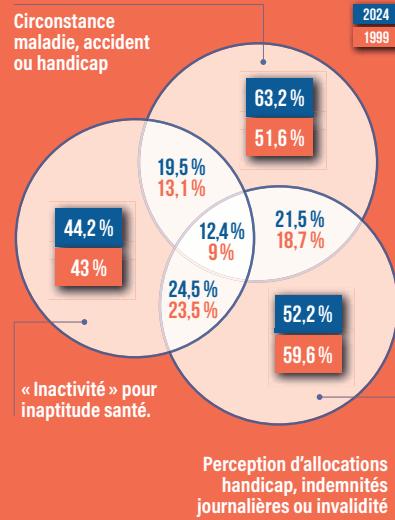
La France pensait avoir pratiquement éradiqué la pauvreté des seniors. La part des retraités vivant sous le seuil de pauvreté a ainsi chuté, passant de 35 % dans les années 1970 à moins de 10 % au milieu des années 1990 (et encore aujourd'hui). Cette réalité se traduit par la faible part que représentent les 60 ans et plus des personnes rencontrées par le Secours Catholique : 7,3 % en 2024, alors qu'ils comptent pour 27 % de la population française.

Pourtant, cette part a presque triplé depuis 1999, tandis que cette proportion n'augmentait que de 36 % en population générale. Les conditions de vie (niveau de vie de 1040 euros en 2024) et de logement des retraités modestes sont moins précaires que la moyenne des personnes accueillies, mais leur part augmente, particulièrement chez les femmes seules (qui représentent 53,4 % des retraités en 2024 contre 34,6 % en 1999).

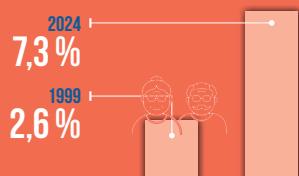
10. LA PAUVRETÉ RURALE GAGNE DU TERRAIN

Plus d'un ménage rencontré sur six vit en zone rurale en 2024, c'était le cas d'un sur huit en 1994. La proportion de ménages vivant en zone rurale a même doublé chez les ménages français (de 15,8 % en 1994 à 32,4 % en 2024), directement liée au vieillissement de la population accueillie davantage marqué en milieu rural. En 2024, les

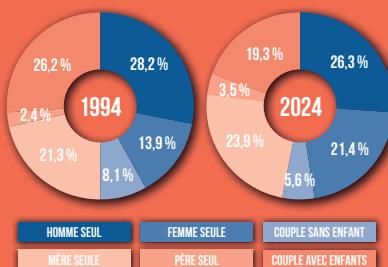
LE HALO DES PROBLÈMES LIÉS À LA SANTÉ ET AU HANDICAP (1999 ET 2024)



ÉVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS (1999 ET 2024)



COMPOSITION DES MÉNAGES RENcontrÉS AU SECOURS CATHOLIQUE (1994 ET 2024)



1994-2024 : DES PROFILS QUI ÉVOLUENT

Au total, la diversité des situations rencontrées ne permet pas de brosser le portrait-robot des personnes rencontrées à trente ans d'intervalle. En revanche, on peut esquisser 4 archétypes.

En 1994, les bénévoles du Secours Catholique rencontraient surtout :

- ▶ des femmes seules, avec ou sans enfants, aux carrières hachées par le travail précaire (temps partiel subi, contrats courts), en demande d'écoute, de conseil, de soutien et d'aide alimentaire ;
- ▶ des ménages au chômage arrivant en fin de droit, demandant une aide administrative et une aide alimentaire face aux difficultés à retrouver un emploi ;
- ▶ des hommes seuls de nationalité étrangère, en milieu urbain, en demande de vêtements
- ▶ des personnes seules, enchaînant les contrats courts (saisonnier, intérim) et temps partiel, demandant écoute et soutien.

En 2024, les 4 situations les plus fréquemment rencontrées ont évolué :

- ▶ des mères isolées en emploi précaire, en logement social, qui vivent désormais dans une extrême pauvreté, demandant de l'aide alimentaire et des vêtements pour répondre aux besoins de leurs enfants ;
- ▶ des familles de nationalité étrangère avec enfants (couples ou mamans solo), en demande d'aide administrative face au durcissement de l'accès aux préfectures ;
- ▶ des femmes isolées de plus de 50 ans, souvent avec un problème de santé ou un handicap, vivant en milieu rural, cassées par les boulot difficiles, en demande d'écoute et de soutien pour rompre l'isolement social ;
- ▶ des personnes seules, souvent jeunes, enchaînant les contrats courts (saisonnier, intérim) et temps partiel, demandant de l'aide alimentaire le temps des longs délais de traitement de la CAF pour le versement des droits.

personnes âgées de 60 ans et plus représentent 18,5 % des personnes vivant en milieu rural contre 12,1 % des personnes en milieu urbain. Les différences de besoins exprimés par les ménages s'estompent entre milieu rural et milieu urbain, tant en termes de composition des ménages que de besoins exprimés, avec une hausse marquée de la demande d'aide alimentaire en zone rurale.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les enseignements que le Secours Catholique tire de ces 30 années d'évolutions de la pauvreté apparaîtront peut-être comme des évidences, aux yeux de certains. Puissent-ils alors servir de piqûre de rappel, car dans le combat contre la pauvreté, deux poisons guettent notre société : l'indifférence, fustigée par le pape François, quand l'idée progresse que les personnes en grande pauvreté n'en font pas assez pour s'en sortir ; l'impuissance, quand la persistance de la pauvreté aboutit à l'idée qu'on n'y pourrait rien.

ON NE CHOISIT PAS DE VIVRE DANS LA GRANDE PAUVRETÉ

Dans les années 1980, la société française découvre le chômage de masse. Elle rêve encore du retour au plein emploi et s'en veut de ne pas pouvoir fournir un travail à tout le monde, d'autant que l'emploi est la pierre angulaire de son système de protection sociale. La volonté de fournir une protection minimale aux personnes durablement privées d'emploi, et de leur permettre d'en retrouver un, préside à la création du Revenu minimum d'insertion, en 1988.

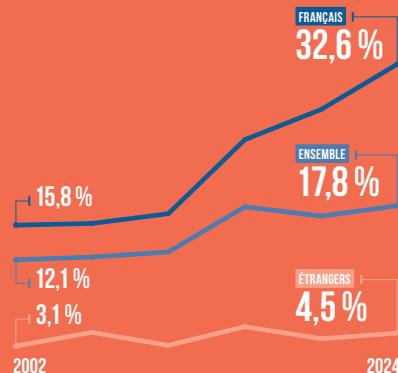
Depuis le milieu des années 2010 et l'inversion de la courbe du chômage, tout se passe comme si la responsabilité de la pauvreté reposait désormais intégralement sur les personnes elles-mêmes. On a beau savoir le poids du lieu, du milieu où l'on a grandi sur sa trajectoire, l'idée se répand que chacun ne devrait sa place dans la société qu'à son mérite propre. C'est ainsi que les plus pauvres sont devenus coupables, aux yeux de beaucoup : coupables, au choix, de ne pas trouver d'emploi, de coûter cher à la société, de mal éduquer leurs enfants, de ne pas être de chez nous... Le tribunal de l'opinion semble avoir parlé, car déjà la logique pénale pénètre insidieusement les politiques sociales, avec sa mise sous surveillance de fraudeurs en puissance, ses périodes probatoires, ses sanctions.

Cette évolution est ressentie douloureusement par les personnes que nous rencontrons. C'est ce qui transparaît de façon convergente des échanges qui ont animé deux groupes, aux Avenières (Isère) « *On est catalogué comme des fainéants* » et à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) « *Je le ressens moi personnellement, la société, l'Etat nous enfoncent, ils nous jugent négativement car on perçoit des aides sociales.* »

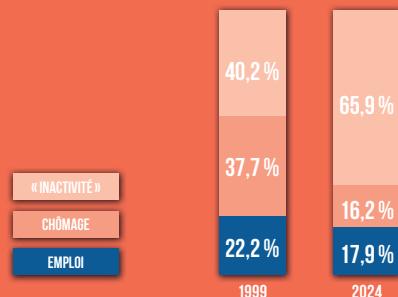
Dans ce tribunal sans procès, puissent les constats que fait le Secours Catholique sur le terrain permettre à nos concitoyens d'ouvrir les yeux sur ce qui s'apparente à une gigantesque erreur judiciaire. Car non, les personnes qui vivent dans la grande pauvreté ne l'ont pas choisie. Reprenons les principaux constats sur les visages de la pauvreté rencontrés par le Secours Catholique :

- ▶ 39 % sont des enfants ;
- ▶ une population croissante et vieillissante est inapte au travail pour motif de santé, souvent le fruit de carrières professionnelles qui ont abîmé les corps ;
- ▶ parmi les personnes de nationalité étrangère, plus des deux tiers se voient refuser le droit de travailler alors qu'une majorité le voudrait, ou sont contraintes au travail informel, ultra précaire ;
- ▶ la pauvreté des adultes doit beaucoup au fait d'être seul, avec ou sans enfants, à devoir faire face. D'où la surreprésentation des mamans solo et des hommes seuls – des vies marquées par l'isolement, les séparations, les deuils ;
- ▶ la part des chômeurs diminue quand l'économie crée de l'emploi, mais il ne suffit hélas pas de traverser la rue pour retrouver un emploi : il en faut de l'énergie, quand la privation d'emploi vous a durablement miné, quand vous avancez en âge (on a vu doubler la part des chômeurs de plus de 50 ans), que toutes les portes se referment, et quand il n'y a au niveau national qu'un emploi vacant pour 14 demandeurs d'emploi ;
- ▶ occuper un emploi ne suffit pas à sortir de la pauvreté, surtout quand il est précaire (temps partiel, intérim, CDD, saisonnier), mais même un CDI n'est pas la garantie d'un niveau de vie suffisant pour subvenir à ses besoins, comme en atteste la part croissante des personnes en CDI qui se tournent vers le Secours Catholique ;
- ▶ en 2024, plus de 6 ménages sur 10, bien que percevant des ressources, sont en situation d'extrême pauvreté (+ 5 points depuis 2017). Autrement dit, nos filets de protection sociale ne permettent pas de protéger de la misère.

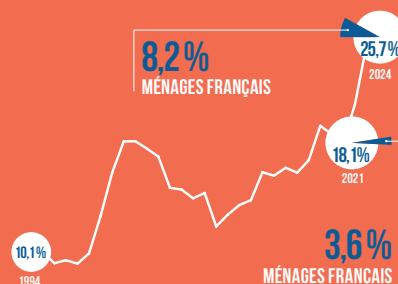
ÉVOLUTION DE LA PART DE PERSONNES VIVANT EN MILIEU RURAL SELON LA NATIONALITÉ (2002-2024)



ÉVOLUTION DES PERSONNES RENCONTRÉES SELON LA RÉPARTITION EMPLOI / CHÔMAGE / « INACTIVITÉ » (1999-2024)



ÉVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES SANS RESSOURCES (1994-2024)



LA PAUVRETÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ

Avec un taux de pauvreté mesuré par l'Insee de 14,5 % en 1996 et de 14,4 % en 2022, qui ne prend pas en compte la situation des personnes en logement instable, on peut avoir l'impression que rien ne change sur le front de la pauvreté, si ce n'est sa récente et nette augmentation en 2023 (15,4 %). Si la pauvreté a toujours été là, peut-on penser, les associations ont beau alerter, pourquoi en irait-il autrement demain ? C'est ainsi que s'installe dans l'opinion une forme de fatalisme : que près de 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France ferait partie du paysage.

Pour le Secours Catholique, ce défaitisme n'est pas seulement inacceptable : il relève aussi de l'erreur d'analyse. Car une relecture attentive des trente dernières années montre l'impact des choix politiques sur les évolutions de la pauvreté.

Une apparente stabilité

Derrière l'apparente stabilité du taux de pauvreté en France, il est intéressant de s'attacher à ses évolutions. En trente ans, la pauvreté a d'abord diminué de façon significative (-1,9 point entre 1996 et 2004 où le taux de pauvreté atteint 12,6 %, son niveau le plus bas) avant de connaître deux périodes de hausse (+1,7 point entre 2004 et 2011, puis +1,3 point depuis 2017), entrecoupées d'un plateau autour de 14 %, pour atteindre 15,4 % en 2023, son niveau le plus haut. Si la conjoncture économique joue un rôle, les choix politiques aussi⁴.

Combattre la pauvreté, on sait faire

Entre 1996 et 2004, 800 000 personnes sortent de la pauvreté. Cela doit beaucoup à la baisse du chômage entre 1997 et 2001, fruit de la conjoncture économique et de politiques volontaristes en matière d'emploi (emplois jeunes, 35 heures), et à la priorité donnée alors à la lutte contre l'exclusion. Grande cause nationale en 1994, la lutte contre les exclusions devient dans la loi de juillet 1998 « un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques ». Les droits ainsi proclamés

à l'emploi, aux soins, au logement, à la domiciliation, à la justice, à l'éducation et à la culture ne deviendront cependant réalité que dans la mesure des mécanismes de mise en oeuvre adoptés : accompagnement renforcé des jeunes, développement de contrats aidés, création de la Couverture maladie universelle, réquisition de logements vacants...

De façon plus ciblée, nos statistiques reflètent le succès de certaines politiques publiques.

Entre 2008 et 2010, on observe une augmentation importante de la part des allocataires du RSA parmi la population accueillie, et parmi eux une nette hausse de la part des jeunes de moins de 25 ans et des mères isolées. Elle s'explique par l'élargissement des conditions d'accès au RSA (aux moins de 25 ans disposant de 2 ans d'activité professionnelle) ainsi que par la publicité donnée à la réforme (création du RSA, puis du RSA jeune et de la prime d'activité). On peut y voir le signe que la mise en place de cette politique répondait à un besoin fort.

Les réponses aux crises sont instructives. Aucune mesure rapide n'ayant été engagée face à la crise économique de 2008, les conséquences sont nettes dans nos statistiques : hausse des chômeurs de courte durée, hausse des personnes en situation d'« inactivité » et baisse du niveau de vie. À l'inverse, face à la crise sanitaire du Covid-19, les dispositifs de protection basés sur le fameux « quoi qu'il en coûte », et notamment les aides exceptionnelles aux familles modestes, ont permis de contenir les situations précaires. On a ainsi vu reculer, temporairement, la part des mères isolées dans nos accueils. Certains ménages, notamment des familles avec enfants, mieux ciblés par les aides, affichaient même ponctuellement des ressources financières en légère augmentation.

Dans le prolongement de la crise sanitaire, les boucliers tarifaires contre l'inflation ont efficacement amorti le choc sur le budget des ménages. Mais temporairement : la fin de ces mesures en 2023 a eu un impact immédiat avec la forte hausse des ménages en impayés sur les factures d'énergie en 2024.

Et nos chiffres ne disent pas tout. Bien d'autres inflexions dans les politiques publiques ont eu un impact positif

4. Notons que les années 2008 (crises financière) et 2020 (Covid) ont marqué une chute aussi soudaine que temporaire du taux de pauvreté, essentiellement pour une raison statistique : ce taux étant calculé en pourcentage du revenu médian, une baisse de ce dernier fait mécaniquement remonter certaines populations aux revenus toujours aussi faibles au-dessus du seuil.

sur les ménages les plus vulnérables : création puis automatisation du tarif social de l'énergie, couplage de certaines prestations sociales, progrès dans la lutte contre l'exclusion bancaire, substitution de l'État au conjoint défaillant pour le versement de la pension alimentaire, ouverture de places d'hébergement dédiées aux femmes victimes de violence...

Encore faut-il ne pas créer de la pauvreté

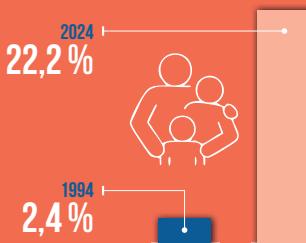
Bon nombre des situations de détresse rencontrées par le Secours Catholique sont la résultante directe de politiques qui génèrent de la pauvreté.

- **Les réformes successives de l'assurance chômage**, depuis 2021, ont plongé un grand nombre de personnes, hier protégées, dans du chômage non indemnisé ou dans l'inactivité. Avec la mise en place du nouveau calcul des allocations chômage en octobre 2021, le niveau de vie médian des chômeurs en 2022 est de 671 euros, en baisse de 42 euros en un an, marquant une rupture de tendance ces trente dernières années. Avec l'allongement de la durée minimale de travail nécessaire au déclenchement des droits entériné en 2022, la part des chômeurs non indemnisés de moins de six mois bondit de 19 points en 2023.

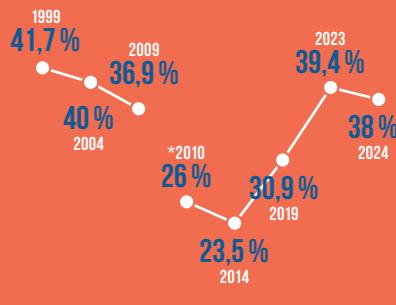
- Exception faite de la revalorisation de 10 % du RSA sur cinq ans décidée par Jean-Marc Ayrault en 2012, à l'issue de la conférence sociale, **le minimum vital a subi depuis trente ans un décrochage progressif** – et voulu – par rapport aux revenus du travail. Le RMI puis le RSA ont ainsi progressé moins vite (x 1,8) que le Smic horaire brut (2,1), et le fossé est plus large encore si l'on ajoute la prime d'activité aux revenus du travail. La logique est aussi connue qu'inconnue : il s'agit d'empirer la situation des plus pauvres pour les inciter à chercher du travail. Son seul effet avéré est d'appauvrir ces ménages.

- Des années 1970 à la circulaire Valls de 2012, les gouvernements successifs ont régularisé, par vagues, la situation de nombreux ménages sans titre de séjour. Depuis, **l'interdiction de travailler** faite à des personnes qui ne demandent que ça est la cause directe de situations de très grande précarité, en particulier la multiplication des familles sans ressources, dont un nombre croissant vit à la rue. La mesure, purement idéologique, est aussi inhumaine qu'absurde du point de vue économique (nos voisins espagnols ont fait avec succès un choix opposé).

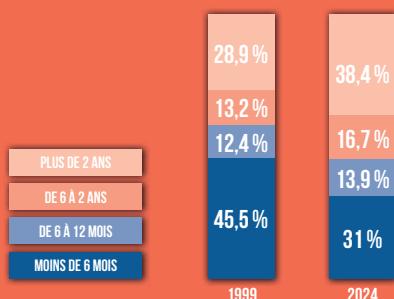
ÉVOLUTION DE LA PART DES ENFANTS VIVANT DANS UN MÉNAGE NE DISPOSANT D'AUCUNE RESSOURCE (1994 ET 2024)



ÉVOLUTION DU NON-RECOURS AU RMI / RSA PARMI LES MÉNAGES FRANÇAIS (1999-2024)



TEMPS PASSÉ EN SITUATION D'ÉLOIGNEMENT DU MARCHÉ DE L'EMPLOI (1999-2024)



- **La progression du non-recours au RSA,** depuis dix ans, s'explique par les nouveaux obstacles créés tant par la dématérialisation des démarches que par les réformes récentes durcissant l'accès au RSA (+19 % de non-recours dans les départements ayant expérimenté l'obligation d'activité en 2023) et par la progression de discours stigmatisants.

La France mauvaise élève de l'Union européenne

En 2015, les États membres des Nations unies se sont engagés à atteindre d'ici 2030 divers Objectifs de développement durable, dont le n°1 est l'élimination de l'extrême pauvreté. Pour en mesurer l'avancée, l'Union européenne s'est dotée d'un indicateur, le « risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », qui combine privations matérielles et sociales, intensité du travail au sein du ménage et taux de pauvreté.

Avec une personne sur cinq (20,5 %) menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale, la France se situe dans la moyenne européenne en 2024. Mais, de tous les États membres de l'Union européenne, seuls quatre pays ont vu cet indicateur reculer depuis 2015, et **la France est le pays où la situation s'est dégradée le plus (+11 %).**

Sans entreprendre ici une étude comparative des politiques sociales des différents Etats membres, qui serait la bienvenue pour identifier les politiques les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté, on peut déjà tirer deux enseignements de ce constat. Primo, faute de se donner des objectifs en matière de lutte contre la pauvreté – ce que lui impose pourtant la loi du 1^{er} décembre 2008⁵ –, la France recule. Deusio, l'expérience de ses partenaires européens démontre qu'il est possible de faire beaucoup mieux. On citera simplement à titre d'exemple le Portugal, où le risque de pauvreté et d'exclusion a reculé de 7 points entre 2015 et 2022, grâce notamment à la revalorisation du « revenu social d'insertion », à l'élargissement de sa couverture (familles monoparentales, jeunes adultes) et à l'introduction en 2022 d'un minimum de 600 euros

par an et par enfant, avec un supplémentant pour ceux en grande pauvreté.

Cet indicateur est intéressant car il donne à percevoir qu'il n'y a pas une frontière étanche entre « les pauvres » et le reste de la population, pas plus qu'il n'y aurait d'un côté la « France qui travaille » et de l'autre la « France des allocs », comme le souligne Axelle Brodier-Dolino, même si la première en recherche de respectabilité tend à rejeter le stigmate sur la seconde. Ce sont souvent les mêmes ménages, que ce soit à des moments différents de leur vie ou en même temps parce que l'emploi ne suffit pas à leur offrir la stabilité budgétaire et le niveau de revenu qui permettent de sortir la tête de l'eau. Au total, la moitié des Français ont du mal à boucler leur budget, du fait notamment de la hausse des dépenses de logement, et le sentiment qu'il leur est impossible de sortir de leur condition.

Les Français en attente de solidarité

En trente ans, la perception de la pauvreté a sans doute évolué plus encore que la pauvreté. Les Français ne sont évidemment pas insensibles, à force de les entendre, aux discours qui voudraient faire des plus pauvres les responsables de tous nos maux (parents défaillants, paresseux, coût pour la société, fraudeurs, délinquants...). Mais c'est loin d'être une opinion majoritaire.

En réalité, nos concitoyens font preuve de beaucoup plus d'empathie, et ont beaucoup plus soif de solidarité, que nombre de responsables politiques et de leaders d'opinion. Ainsi, en 2023, en dépit de tous les discours hostiles, 53 % des Français estiment encore qu'il faut augmenter le minimum vital qu'est le RSA (26 % le laisser, 21 % le diminuer). C'est une bonne nouvelle et les responsables politiques seraient inspirés de s'appuyer sur cette envie de solidarité, dont le Secours Catholique est également témoin au quotidien, plutôt que de semer la division.

5. « Le Gouvernement définit, par période de cinq ans,(...) un objectif quantifié de réduction de la pauvreté (...). Il transmet au Parlement, chaque année, un rapport sur les conditions de réalisation (...), ainsi que sur les mesures et les moyens financiers mis en œuvre pour y satisfaire » (l'article L115-4-1 du Code de l'Action sociale).

RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

La tentation peut être forte, face à un défi tel que l'aggravation de la pauvreté, de vouloir dresser l'inventaire des réponses à apporter. Mais si on commençait par écouter ce que demandent les personnes concernées ? Demander de l'aide n'est jamais simple. Aussi les demandes le plus fréquemment adressées au Secours Catholique donnent-elles une indication assez claire des besoins essentiels des personnes confrontées à la précarité. Depuis vingt ans et de façon relativement constante, celles que nos bénévoles entendent le plus (chez 40 à 60 % des personnes rencontrées selon les années) sont, alternativement, une demande d'aide alimentaire et une demande d'écoute.

Mais avant d'esquisser les grands axes de ce que pourrait être une politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, encore faut-il que, collectivement, nous en fassions une priorité.

TRENTE ANS APRÈS, LA NÉCESSITÉ D'UN SURSAUT

La santé d'une société se mesure au sort réservé aux plus vulnérables de ses membres. Voilà une conviction forte du Secours Catholique. Car si l'on s'accoutume à ce que la dignité des plus faibles soit bafouée, c'est la promesse de fraternité qui soude notre société, celle de nous traiter comme des êtres humains, qui est rompue. Or la mondialisation de l'indifférence, fustigée par le pape François, nous menace. « Au moins à l'époque il y avait un peu d'attention face à de telles situations, estime un groupe de personnes en précarité. Aujourd'hui les rues de Toulouse sont pleines de SDF mais plus personne ne les voit. »

Trente ans en arrière, la lutte contre l'exclusion a su souder notre pays qui en a fait sa grande cause nationale, par-delà les appartenances partisanes. S'en est suivi un réel mouvement de recul de la pauvreté dans les années qui ont suivi. En 2008, la loi réaffirme que « *La lutte contre la pauvreté et les exclusions est un impératif national (...) et une priorité de l'ensemble des politiques publiques* ». En 2015, la France s'engage devant les Nations unies à éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030. Mais, de tous les pays européens, elle est celui qui prend le moins au sérieux cet engagement. Dans son rapport de septembre 2025⁶, la Cour des comptes reproche d'ailleurs à l'État de ne s'être donné aucun objectif chiffré dans la lutte contre la pauvreté.

L'heure est donc au sursaut collectif et à l'adoption d'objectifs structurants pour l'action publique. Dans un pays divisé, une mobilisation générale pour éliminer la grande pauvreté

6. Cour des Comptes, Le pilotage par l'État de la politique de lutte contre la pauvreté, mai 2025

pourrait devenir un objet de fierté partagée et rassurer chacune et chacun sur le fait que la société ne laisse aucun de ses membres au bord de la route.

BESOIN D'EXISTER : RÉINSUFFLER DE LA FRATERNITÉ DANS NOS RELATIONS ET NOS POLITIQUES

Ce que vivent les personnes que nous rencontrons est lourd à porter. 43 % ont vécu un accident de la vie récent (séparation, perte d'emploi ou de logement, exil, deuil, souci de santé, accident budgétaire). Souvent les personnes se sentent seules pour faire face à leur situation, elles ne voient pas d'issue, elles peuvent aussi en avoir honte ou souffrir du regard des autres. Ainsi cette femme de Saint-Antonin : «*J'ai été placée en invalidité totale de 2002 à 2015 en raison d'une maladie non visible, j'ai donc été jugée "faignante" par les gens, car "tout ce qui n'est pas visible, c'est mal vu." J'ai ressenti que la société me jugeait "mal"*».

Alors ces personnes cherchent d'abord quelqu'un avec qui parler, une épaule sur laquelle s'appuyer. Répondre à ce besoin d'exister aux yeux des autres, de reconnaissance, accueillir de façon inconditionnelle les personnes qui traversent une épreuve, quelle que soit leur trajectoire, c'est le cœur du projet du Secours Catholique, comme d'autres associations.

De l'action publique, on ne saurait attendre qu'elle prenne intégralement en charge ce besoin de fraternité. En revanche, il est urgent que la parole et l'action publiques entendent l'attente de respect formulée par tant de personnes en galère, qui résonne comme un cri : « Si on a du respect on n'a pas de jugement sur les gens, on est bienveillant ».

La sagesse d'Hippocrate, « d'abord ne pas nuire », devrait amener nos responsables politiques à cesser de générer de la stigmatisation, de la discrimination, de la maltraitance institutionnelle. Quand un ministre veut « rendre impossible » la vie des personnes migrantes, quand un chef de l'État moque les difficultés des personnes privées d'emploi, quand une loi prévoit de priver des ménages d'un minimum vital, ils insultent la fraternité de notre devise républicaine.

La troisième demande le plus souvent adressée au Secours Catholique, en 2024, est celle d'un accompagnement pour les démarches administratives. Elle a fortement augmenté en vingt ans (de 2,4 % en 2002 à 14,7 % en 2024), particulièrement parmi les ménages étrangers mais aussi chez les ménages français. Elle témoigne des difficultés croissantes rencontrées par les personnes aux situations les plus précaires pour faire valoir leurs droits. Insuffler de la fraternité dans nos politiques, c'est aussi cela : faire confiance en première intention et simplifier la vie des usagers.

BESOIN DE SURVIVRE : INSTAURER UN SOCLE POUR SE LIBÉRER DE LA PEUR DE L'AVENIR

L'aide alimentaire est le second besoin le plus exprimé par les ménages rencontrés, souvent par les mamans, avec de fortes hausses au moment des crises (post-2008 et 2020). Sans surprise, ce sont les plus pauvres des ménages qui expriment le plus ce besoin : quand le budget ne permet pas de joindre les deux bouts, l'alimentation sert de variable d'ajustement. Notre enquête sur la période Covid avait révélé des situations d'insécurité alimentaire grave chez 27 % des ménages soutenus. La demande de vêtements, plus marquée chez les ménages étrangers avec enfants, complète ce registre des besoins matériels essentiels adressés à notre association.

La récurrence de cette demande faite aux associations signe un échec de l'action publique. Il n'est pas acceptable que, dans notre pays riche, près de 3 millions de personnes dépendent des associations pour pouvoir se nourrir et nourrir leurs enfants. La puissance publique s'est défaussée de ses responsabilités en faisant porter par les associations, dont l'aide était conçue pour répondre à des situations d'urgence, la réponse à un problème structurel.

Le même constat peut être fait en matière d'accès au logement. Cette demande ne transparaît pas comme telle dans nos chiffres, car les personnes n'attendent guère du Secours Catholique qu'il leur offre un toit. Pourtant, pouvoir se projeter dans un « chez soi » est bien la première préoccupation de nombreux ménages : c'est le cas des ménages sans logement stable (36 % en 2024, en hausse de 11 points en 10 ans), comme de ceux qui, en situation d'impayé de loyer (41 % des ménages en 2024), craignent pour leur maintien dans le logement. Or depuis des décennies, plutôt que d'apporter des réponses à l'insuffisance structurelle de logements abordables en zones tendues, l'État a surtout développé des solutions d'urgence – centres d'hébergement, nuitées hôtelières –, certes nécessaires, mais insuffisantes, coûteuses et de court terme.

« Se libérer de la peur de l'avenir » : la promesse de la Sécurité sociale, au sortir de la guerre, devrait continuer à nous guider. Dans une période de fortes incertitudes sur l'avenir, les habitants de notre pays ont besoin de savoir qu'ils peuvent s'appuyer, en cas de coup dur, sur le collectif que forme notre société pour subvenir à leurs besoins essentiels. Cela passe par des services publics accessibles en matière de santé ou d'éducation, par un revenu minimum garanti à un niveau décent, par la mise en oeuvre effective du droit au logement ou à l'hébergement, mais aussi par des politiques de transition écologique et alimentaire pour rendre l'avenir moins inquiétant et permettre à chacun de s'y projeter.

RENDEZ-VOUS DÈS LES MUNICIPALES

L'élection présidentielle de 2027 sera un moment clé pour décider de la centralité que notre pays voudra donner à la solidarité envers les plus vulnérables. Mais bien des réponses se jouent au plus proche des habitants. Aussi les élections municipales de mars 2026 sont-elles l'occasion de rejoindre les personnes en précarité du territoire, à partir de l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. L'analyse des besoins sociaux à laquelle est tenue chaque commune en début de mandat est une occasion pour ce faire et pour anticiper les nouvelles vulnérabilités liées aux dérèglements du climat et de l'environnement.

Le Secours Catholique incitera, notamment, les villes à s'engager pour l'accueil des personnes en situation de grande exclusion, en repérant leurs besoins, en développant des modes d'accueil, d'aller-vers et d'accompagnement adaptés (maraudes, accueils de jour...) et en leur garantissant l'accès inconditionnel aux biens et services essentiels : eau potable, douches, sanitaires, alimentation... La commune est un acteur pertinent pour soutenir des projets favorisant l'accès de tous à une alimentation saine et durable, et pour lever des barrières à l'accès aux droits, en assumant pleinement le rôle des CCAS en matière de domiciliation, en repérant les situations de non-recours, voire en rejoignant l'expérimentation « Territoires zéro non-recours ». ■

ÉVOLUTION DE L'ACTION DU SECOURS CATHOLIQUE

1995-2025 : TRENTE ANS D'ADAPTATION DE L'ACTION DU SECOURS CATHOLIQUE EN FRANCE

Depuis bientôt quatre-vingts ans, ce qui rassemble les acteurs du Secours Catholique, c'est avant tout le désir que les personnes rencontrées trouvent une réponse à leurs difficultés. Or les visages de la pauvreté sont multiples et évolutifs, comme en témoigne ce rapport. Pragmatique, le Secours Catholique adapte en permanence son action en fonction des situations de pauvreté et des solidarités existantes sur un territoire – les modes d'action pouvant avoir une incidence sur le type de population rencontrée. Il nous a donc semblé important de compléter notre analyse des pauvretés sur trente ans par un regard sur les principales évolutions de notre propre action.

Dans l'élan de la reconstruction d'après-guerre, la Constitution de la IV^e République entérine les aspirations de l'époque (travail pour tous, Sécurité sociale...) et de nombreuses associations voient le jour, dont le Secours Catholique, fondé en 1946, qui, dans un pays encore majoritairement catholique, fédère rapidement les désirs d'engagement auprès des plus pauvres de nombreux bénévoles. Dans les années 1980, ils sont déjà près de 60 000 et interviennent sur les multiples fronts de la pauvreté. La critique du « faire pour » est déjà bien présente (rassemblement de 1982) ; la prise de conscience s'affirme, nourrie par le dialogue avec les partenaires internationaux, sur le fait que les réponses d'urgence sont inadaptées face à des pauvretés structurelles.

L'association confirme enfin que sa vocation n'est pas de prendre en charge les problèmes à la place de la puissance publique, ni d'en devenir opérateur, mais bien de proposer des solutions. C'est ainsi qu'elle met sur orbite des structures dédiées, gages de qualité, sur certains volets de son action qui se professionnalisent. Créeée en 1989, l'association des Cités du Secours Catholique (devenue Cités Caritas) développe ainsi des solutions pionnières dans le domaine de l'hébergement, de l'insertion et du médico-social (maison pour personnes autistes, accueil de familles de malades, maison d'accueil des détenus...).

L'AFFIRMATION D'UNE LOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Deux événements marquent la manière dont se vit la pauvreté et la façon d'agir du SCCF à la fin des

années 1980. Le gouvernement socialiste de l'époque, encouragé par ATD-Quart Monde, mais aussi le Secours Catholique, vient de mettre en place le RMI, et les Restos du Cœur, nouveaux venus dans le paysage caritatif, montent en puissance.

Mais sur le terrain, les bénévoles s'interrogent sur leur rôle : « *On ne sert plus à rien !* », avant de vite se rendre compte que des besoins demeurent, avec la progression des dépenses contraintes (énergie, assurance logement, téléphonie...) et la difficulté croissante à boucler les fins de mois. Avec le RMI et la forte ambition d'insertion qui l'accompagne, de nouveaux besoins apparaissent : des bénévoles se mobilisent pour accompagner les personnes dans leurs démarches en vue d'obtenir l'allocation, d'autres rejoignent les « équipes ressources », un lieu riche, où ils œuvrent de concert avec les travailleurs sociaux pour que personne ne reste au bord du chemin. Le SCCF, avec sa capacité d'aide financière, est parfois perçu comme un service social parallèle. Autour du concept d'insertion, de nouvelles initiatives voient le jour. Des ateliers sont proposés aux personnes rencontrées : couture, cuisine, arts plastiques, mais aussi ateliers pour apprendre à peindre, à tapisser son logement, à jardiner... Des fonds publics « Aides aux initiatives locales » soutiennent les équipes qui se lancent avec un peu d'ambition. Nous sommes encore dans une logique où, pour combattre l'oisiveté supposée, des « sachants » partagent leur savoir ; mais les supports à ces actions sont rapidement maîtrisés par les personnes dites bénéficiaires. L'envie de faire des choses ensemble, d'égal à égal, se fait sentir. Déjà, la pauvreté touche de manière prégnante les familles monoparentales, surtout des femmes qui élèvent seules des enfants - une réalité remise en lumière dans notre rapport État de la pauvreté 2023. Ce sont aussi les femmes qui se mobilisent quand il s'agit d'aller chercher de l'aide. La palette d'actions s'en trouve impactée. Dans de rares lieux, des temps de non-mixité choisie sont proposés.

FAIRE FACE À L'URGENCE

Au cours de cette décennie, une série de catastrophes naturelles marquent les esprits (Vaison-la-Romaine en 1992...) et décide le SCCF à renforcer sa capacité à agir face à ces situations d'urgence. Une équipe nationale

est mise en place, qui incite les délégations à mobiliser en leur sein une « équipe urgence ». Des formations spécifiques leur permettent d'être mobilisables quel que soit le lieu de la catastrophe. Cela se vérifiera lors du cyclone Dina sur l'île de La Réunion (2002) et plus récemment dans la vallée de la Vésubie (2020) ou à Mayotte (2024). Il ne s'agit pas de prendre la place des acteurs de l'urgence sanitaire, mais d'accompagner dans la durée les personnes victimes. Ces actions permettent de revitaliser une pratique ancienne, mais en déclin, du moins en zone urbaine : la visite à domicile.

L'action ne se situe pas sur le terrain du « survivre » mais sur celui du « revivre ». De ces actions, le Secours Catholique tire des éléments qui renouvellent sa pédagogie de rencontre : aller au-devant, prendre le temps d'écouter, accueillir la souffrance psychologique et, le cas échéant, orienter vers les structures spécialisées, laisser place à l'expression de l'indignation, du sens, de la foi... Ces actions en réponse à des événements médiatisés permettent de mobiliser des bonnes volontés au-delà des cercles habituels du SCCF. C'est l'occasion d'accueillir l'engagement de jeunes et de personnes d'âge actif.

S'ATTAQUER AUX CONSÉQUENCES, MAIS AUSSI AUX CAUSES

S'il a fallu mettre en place un ultime filet de sécurité, le RMI, c'est que la pauvreté s'était amplifiée et ses ravages, également. Pourtant, même chez les plus fragiles, on ose encore rêver de vacances. Pas pour soi, mais pour ses enfants. Inventé au lendemain de la guerre, l'Accueil familial de vacances fonctionne à plein. Durant sept semaines en été, des milliers d'enfants sont accueillis dans d'autres familles que la leur et y découvrent des joies simples, généralement dans le monde rural. Le partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances permet aussi d'aider des familles à partir. Enfin, des camps sont proposés aux plus grands. Beaucoup de jeunes se forment au Bafa avec le SCCF.

Les actions traditionnelles, le vestiaire et l'aide alimentaire en nature commencent à être questionnés. Le « secteur action France et Europe » du Secours Catholique, en lien avec la nouvelle politique agricole européenne, écrit : « Si nous n'y prenons garde, nous

deviendrons un service de distribution des surplus agricoles. Nous n'aurons plus prise sur notre action et serons seulement guidés par les stocks à écouler.» Les actions liées à l'hébergement et à l'accès au logement fonctionnent dans une logique saisonnière. Des places d'hébergement ouvrent et ferment suivant le thermomètre. Le SCCF mobilise alors, principalement sur les territoires ruraux et en lien avec les paroisses, des « petits lieux de vie ». Une chambre ou quelques pièces dans lesquelles une personne seule ou une famille pourra être hébergée quelque temps. Là où la situation n'est pas trop tendue, les réseaux permettent de trouver des solutions plus pérennes.

Mais ne s'intéresser qu'aux conséquences sans tenter de s'attaquer aux causes de la pauvreté n'a pas de sens. Dès le début des années 1980, le SCCF interpelle les décideurs publics à l'aide de dossiers thématiques sur le chômage, le logement, l'énergie. C'est en septembre 1995 qu'il publie pour la première fois son analyse annuelle des situations de pauvretés rencontrées, intitulé « contribution à la préparation de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ». C'est le début d'une longue série de rapports systématiques qui font aujourd'hui référence. En parallèle, alors que la lutte contre la pauvreté est consacrée « grande cause nationale » en 1994, le SCCF fonde avec d'autres acteurs associatifs le collectif « Alerte », qui devient un aiguillon fort des gouvernements successifs œuvrant pour que soit votée la loi de programmation de lutte contre l'exclusion en 1998. La volonté d'associer les personnes accompagnées à l'action institutionnelle apparaît déjà.

AGIR AVEC

Au milieu des années 1990, il est temps pour le SCCF de fêter son cinquantième anniversaire, de réaffirmer à la fois son attachement à la laïcité et à l'accueil inconditionnel et sa volonté de « rendre Dieu présent dans la vie des hommes et témoigner de l'Évangile ». Il ne s'agit pas de faire du prosélytisme mais de s'appuyer sur la ressource spirituelle présente en chacun pour l'aider à prendre conscience de sa valeur et de son potentiel. L'association s'interroge aussi sur ses modes d'action. Pour résumer, nous passons du « faire pour »

au « faire avec », ou encore d'une logique de guichet à une logique de projet. Ce n'est pas qu'un slogan : 15 000 personnes se retrouvent au palais omnisport de Bercy, en 1996, pour s'approprier les nouvelles orientations. En germe depuis des années, cette évolution reste un défi et un changement de posture pour beaucoup. L'accent est mis sur la pédagogie de l'action ; sur la façon dont la personne qui a sollicité une aide est mise au centre des mesures et dispositifs qui lui permettront de s'en sortir ou, simplement, d'aller mieux. Or, rencontrer, échanger avec d'autres personnes, se rendre compte que d'autres vivent les mêmes difficultés, est un puissant moyen pour aller mieux, pour relativiser sa propre responsabilité dans les freins qu'on rencontre à sa vie.

Les équipes sont dès lors invitées à créer des « groupes conviviaux » regroupant les participants autour d'activités simples (cuisine, couture, arts créatifs...), propices à l'échange et à la valorisation des talents, proposés à toutes les personnes rencontrées. Dans la tradition de l'éducation populaire, un travail est mené pour améliorer l'animation et la pédagogie de ces groupes. Si certains répondent à un simple besoin de lien social, d'autres permettent à leurs participants de mener une action collective pour faire changer un aspect de leur vie, pour obtenir le respect de leurs droits. On est alors aux prémisses de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement du pouvoir d'agir. Ces groupes développent une réelle ambition : en amont des législatives de 2002, 827 groupes sont mis à contribution pour faire émerger des propositions qui seront présentées au grand public par le biais des camions podiums. Poursuivant sa mission d'éveil à la solidarité, l'association sort de ses murs, chaque année, à l'occasion des « Kilomètres soleil » qui réunissent jusqu'à 400 000 enfants.

Les échanges avec des Caritas d'Asie, d'Amérique latine ou d'Afrique confortent le SCCF dans l'évolution de son rôle, non seulement dans le soutien matériel des populations fragiles (aide financière, alimentaire, vestimentaire...) mais surtout dans l'encouragement de leur capacité à combattre elles-mêmes la pauvreté et l'exclusion.

Le premier des « 8 repères de la politique des secours », publiés en 2003, préconise de « rencontrer la personne, et pas seulement distribuer une aide financière ». Pour

de nombreux bénévoles, c'est une petite révolution. Mais l'écoute ne tarde pas à porter du fruit. De là naît par exemple l'expérimentation du microcrédit.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION SOUS TOUTES SES FORMES

Dans une période où les coûts du logement et de l'énergie prennent de plus en plus de place dans les budgets, beaucoup de ménages, pensant qu'il s'agit d'un cap à franchir, ont recours au crédit à la consommation et au plus toxique de ces outils, le crédit revolving. Le surendettement explode. Quand des personnes surendettées témoignent, lors de groupes de parole, combien elles se sentent pestiférées, les équipes du SCCF se mobilisent pour sortir des familles de la spirale du surendettement et les accompagner vers les dispositifs de la Banque de France et des départements.

Le fait d'être au chômage devient aussi de plus en plus stigmatisant. La personne sans emploi n'est plus considérée comme victime d'un système économique qui n'offre pas de possibilité d'emploi à tous, mais jugée responsable de sa situation, voire bénéficiaire d'aides pas forcément méritées. Le concept « d'assistés » se profile.

Face à cet état de fait, les équipes locales, soutenues par le département Emploi-insertion du SCCF, agissent dans deux directions : parfois à leur initiative, parfois en rejoignant une démarche existante, elles contribueront à la création de nombreuses structures d'insertion par l'activité économique (plus de 150), principalement autour du vêtement. Ces structures s'appuient sur les politiques d'aide à l'emploi en matière de financement des postes (emplois aidés) et sur l'implication, les compétences et les réseaux des bénévoles pour assurer l'accompagnement social. Localement, le SCCF s'affirme, non plus seulement comme intervenant sur les conséquences de la pauvreté, mais comme un véritable acteur de l'économie sociale et solidaire. Des milliers de personnes accèdent à l'emploi grâce à ces structures qui, nécessitant un personnel dédié, quittent peu à peu le giron du SCCF.

Une évolution législative donne place à un représentant des organismes de lutte contre l'exclusion dans les conseils d'administration des

Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Le SCCF met en place son réseau d'administrateurs au sein des CCAS. Il s'agit de renforcer le travail de plaidoyer local autour de deux axes : réaliser une analyse des besoins sociaux et favoriser la place de personnes bénéficiant de l'aide apportée par les CCAS dans les dispositifs d'évaluation de son action.

ACCUEIL INCONDITIONNEL ET CONQUÊTE DE DROITS NOUVEAUX

Largement implanté sur le territoire français, le Secours Catholique assume à partir des années 2000 de ne plus être partout et d'aller au-devant des plus précaires et des exclus. Des équipes ferment, d'autres naissent, et de nouvelles formes d'intervention sociale s'inventent, avec les habitants de quartiers défavorisés.

L'étranger a, de tout temps, servi de bouc émissaire. À cette période se succèdent à un rythme quasi annuel des « lois immigration » qui rendent de plus en plus fragiles les conditions d'accueil, d'accès au logement, au travail, à l'éducation. Ces politiques poussent vers les acteurs caritatifs, dont le Secours Catholique, un nombre toujours plus important de personnes de nationalité étrangère. Les ateliers d'apprentissage du français se développent, tant la maîtrise de la langue devient une condition *sine qua non* de l'accès à un statut.

Au côté des personnes étrangères en recherche de meilleures conditions de vie en France, des « exilés de passage » se concentrent sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord. Mobilisé pour leur venir en aide, le SCCF ouvre alors à Calais un accueil de jour qui deviendra l'un des rares lieux de répit et d'humanité pour ces personnes. Il fera face aux difficultés que lui opposent les pouvoirs publics locaux et nationaux et se mobilisera, avec d'autres, contre le délit de solidarité.

Au cours de cette décennie, l'accompagnement scolaire, ou plutôt l'aide aux devoirs, est remis en cause par de nouveaux programmes de l'Éducation nationale qui prévoient que les devoirs seront faits à l'école... Le Secours Catholique fait alors évoluer son action vers une approche plus globale d'accompagnement à la scolarité.

La crise du logement prend une dimension nouvelle. Il devient de plus en plus difficile d'accéder au logement, notamment dans les grandes métropoles, mais aussi de s'y maintenir, notamment en raison de la hausse des coûts associés (énergie, eau...). Pour alerter l'opinion publique, des « nuits blanches » sont organisées dans les métropoles. Les citoyens sont invités à aller au-devant des personnes à la rue, des tables rondes s'organisent. Pour chercher des solutions au « sans-abrisme », les associations réussissent une « conférence de consensus » avec les acteurs publics. De nouvelles manières d'agir s'inventent, qui aboutissent à l'adoption de la loi du droit au logement opposable (Dalo) et à sa promotion. Le SCCF en est un acteur important, de même qu'il est un acteur majeur de la lutte contre la précarité énergétique, documentant dès les années 1980 les difficultés des ménages à honorer leurs factures, avant d'obtenir la reconnaissance d'un droit à l'énergie en 2000, puis l'instauration de tarifs sociaux et leur automatisation.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JUSTICE SOCIALE

Mais le Secours Catholique entend s'attaquer aux causes plus que seulement soigner les conséquences. Aussi les délégations picardes se lancent-elles, avec le Réseau éco-habitat (aujourd'hui membre du Réseau Caritas France), dans la rénovation des passoires thermiques. Le SCCF fonctionne ici comme un tiers de confiance pour les familles connues des bénévoles, comme un incubateur, en prenant en charge l'ingénierie et le financement, et comme un démonstrateur, en mettant en évidence la nécessité d'une évolution des politiques publiques pour permettre aux propriétaires les plus pauvres de rénover leur logement. C'est dans le même esprit d'aiguillon de l'action publique qu'il a développé depuis 2009, avec Apprentis d'Auteuil, une vingtaine de « maisons des familles » destinées à permettre à des parents, souvent solo, de souffler et de prendre confiance en leurs capacités d'assurer leur rôle vis-à-vis de leurs enfants, ou encore qu'il a pris part à la création du Mouvement national de lutte contre l'isolement des personnes âgées (Monalisa) en 2014. L'évolution des pratiques d'aide alimentaire portées par le SCCF ces trente dernières années illustre bien sa constante adaptation. Si, au début des années 1980,

il s'occupe de distribuer des colis alimentaires, dans les années 1990 s'inventent des « épiceries sociales » ou groupes d'alimentation familiale (sorte de micro-coopératives d'achat), puis, dès le début des années 2000, ces pratiques sont questionnées par des enjeux de santé des bénéficiaires et par le type de production et de commercialisation que génèrent ces « surplus » distribués massivement. Qu'en est-il de la dignité des personnes quand on dépend de tiers pour se nourrir dans la durée ? Dans les années 2010, s'appuyant sur la parole et sur la réflexion collective de personnes ayant recours à l'aide alimentaire, le SCCF choisit de limiter son recours aux banques alimentaires. En 2013, il refuse de se voir refouger les produits à base de viande de cheval retirés du marché. Défendant un accès digne à l'alimentation, il accentue son plaidoyer sur l'augmentation des minima sociaux toujours plus inadaptés au regard des charges incompressibles des ménages pauvres. Refusant d'opposer alimentation accessible pour tous, revenu décent pour les paysans et préservation de l'environnement, il défend aujourd'hui la nécessité d'un changement de système fondé sur le droit à l'alimentation.

Se loger, se chauffer, se nourrir, mais aussi se vêtir et se déplacer : voilà les besoins très concrets à partir desquels le Secours Catholique invente, avec les personnes concernées, des réponses à leurs besoins mais aussi aux défis écologiques, sur lesquels les partenaires internationaux et Laudato si', l'encyclique du pape François publiée en 2015, nous interpellent. Cela passe par le réemploi des vêtements (*via* ses boutiques solidaires, l'association assure 5 % du volume national du réemploi textile) ou des voitures (garages solidaires), par l'entraide (transports solidaires, paniers solidaires...), le développement d'activités de réparation (vélo, couture) et d'autoproduction (jardins partagés, produits d'hygiène...), qui sont aussi des lieux de répit et des prétextes à la rencontre ! L'engagement du SCCF passe aussi par le recueil et la diffusion de la parole et des propositions des plus précaires sur les enjeux écologiques et sociaux, par exemple face à l'épisode des Gilets jaunes¹.

1. SCCF, « Tout ce qui se dit là, il faut que ça remonte », 2020

«ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL»

Le slogan du projet national adopté en 2016 résume certaines des évolutions marquantes de l'association. « Ensemble » traduit à la fois le rôle que chacun est invité à jouer (société civile, institutions, entreprises, Église...) et surtout la place nouvelle prise par les personnes ayant l'expérience de la pauvreté : se sentant plus reconnues, nombre d'entre elles s'investissent dans l'association, faisant considérablement évoluer le visage du bénévolat. La quête d'un « monde juste » se traduit par la priorité donnée à l'accès aux droits, faisant écho à l'appel du fondateur du Secours Catholique à « ne pas donner en charité ce qui est dû en justice », et par un renforcement du plaidoyer. Enfin la rencontre gratuite, fraternelle, s'affirme comme un objectif en soi, pour faire face ensemble aux épreuves que la vie réserve, avec insistance chez certains. Toutes ces évolutions ne vont pas de soi, appelant un investissement accru dans la formation des bénévoles. La crise du Covid révèle de profondes fractures sociales et numériques, face auxquelles l'association se découvre, malgré l'âge des bénévoles qui les expose davantage, une réelle capacité d'adaptation. Les pratiques d'accueil sont bouleversées, encadrées par des protocoles stricts, et de nouvelles formes d'action s'inventent pour répondre aux urgences et maintenir du lien : chaînes de solidarité téléphonique, découverte des visioconférences, distribution de chèques-services, essaimage des paniers solidaires, développement de l'aller vers et des Fraternibus pour combattre l'isolement...

Témoin, ces dernières années, d'un renforcement de la maltraitance des institutions et des discours envers des personnes jugées indésirables ou improductives, l'association accueille un nombre croissant de ménages en grande détresse – sans aucune ressource, privés d'accès au travail, expulsés de leur lieu de vie ou en situation de non-recours aux droits. Les bénévoles engagés dans nos lieux d'accueil sont en première ligne pour offrir à ces personnes un peu de répit, de fraternité, la possibilité de recharger leur portable ou de se familiariser au numérique. De plus en plus, ils les accompagnent aussi dans la reconnaissance de leurs droits, ne serait-ce que celui d'obtenir un rendez-vous à la préfecture pour demander un titre de séjour, ou de parler à un humain et non à un robot du service public (l'écoute reste la première demande qui nous est adressée). Mais certains témoignent d'un sentiment d'impuissance. Car les réponses sont d'ordre politique, ce qui a poussé le Secours Catholique, au cours des dernières années, à multiplier les contentieux et les interpellations des pouvoirs publics pour qu'ils assument leurs responsabilités en matière de respect des droits fondamentaux, d'accès aux prestations sociales, à l'hébergement et aux services publics. Au total, le Secours Catholique tire de toutes ces pratiques d'accompagnement, de mise en réseau, de recherche de sens à la vie une originalité et une identité qui le rendent unique dans la sphère de la solidarité. ■

LE SECOURS CATHOLIQUE, UNE ASSOCIATION SINGULIÈRE

Par-delà l'approche chronologique, il se dégage des évolutions de l'action du SCCF en France quelques constantes qui font aussi sa spécificité :

- Les personnes rencontrées au cœur du projet

En germe depuis les années 1960, revendiqué depuis les années 1990, le passage du « faire pour » au « faire avec » a des incidences très concrètes sur les postures et les modalités d'action du Secours Catholique. Sont ainsi disqualifiées les pratiques qui ne respecteraient pas la dignité des personnes rencontrées – locaux insalubres, distribution à la chaîne de vêtements ou d'aliments non choisis, postures de jugement... Mettre

les personnes rencontrées au centre de l'accueil, c'est aussi refuser de les considérer comme des ventres à remplir, mais les accueillir avec tout ce qu'elles portent, leurs peurs, leurs joies, leurs traumatismes, leurs espoirs, leur quête de sens, leurs croyances. Nombre d'entre elles trouvent ainsi au Secours Catholique un lieu où satisfaire leur désir d'engagement.

- Une approche pragmatique

Chaque délégation, chacune des 3 000 équipes locales, est invitée à adapter ses modalités d'action pour répondre au mieux aux situations de pauvreté rencontrées. Ainsi, on n'apporte pas les mêmes réponses à un ménage selon qu'il est en situation de pauvreté structurelle ou confronté à une épreuve ponctuelle. De même, une situation de pauvreté isolée peut relever de l'accompagnement individuel, mais la réponse revêt nécessairement une dimension politique si elle concerne des dizaines de milliers de personnes. La pertinence de l'action s'évalue aussi en fonction des autres acteurs du territoire, avec lesquels on recherche la complémentarité. Loin d'être dans la répétition ou dans la gestion d'un patrimoine, le Secours Catholique ne cesse donc de s'adapter, ce qui se traduit par l'extraordinaire diversité des terrains, des types d'actions menées et des publics rencontrés.

- Un rôle d'incubateur

L'adaptation aux pauvretés rencontrées, les rencontres avec des partenaires à l'international donnent au Secours Catholique le goût de l'innovation. Non pas pour en attendre un retour sur investissement à son profit, mais pour expérimenter, apprendre, ouvrir des voies, quitte à se retirer, à créer des structures dédiées ou à laisser la main à d'autres quand l'activité se professionnalise. Le Secours Catholique est ainsi à l'origine, souvent en partenariat, des banques alimentaires, des Cités Caritas pour l'hébergement, des chantiers d'insertion par le textile réunis dans Tissons la solidarité, du Réseau des accorderies, d'épiceries sociales et solidaires, de garages solidaires, du Réseau éco-habitat, ou encore de la toute nouvelle Fédération des maisons des familles.

- Complémentarité, vigie et aiguillon de l'action publique

Au long de son histoire, le Secours Catholique a refusé de devenir un opérateur de l'action publique, et dénoncé les tentatives de la puissance publique de se défausser de ses responsabilités sur les associations (en matière d'aide alimentaire, de domiciliation...). Pour autant, il est aux premières loges pour constater les lacunes de l'action publique et, partant, avec des personnes en situation de précarité, pour interroger, proposer ou expérimenter, en espérant servir d'aiguillon aux politiques sociales. Le fondateur du SCCF, Jean Rodhain, estimait ainsi « *probable qu'en pratiquant certaines formes de charité, on prépare les lois sociales de demain* ».

- L'affirmation du plaidoyer

Agir contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion est une dimension centrale du projet du Secours Catholique, qui s'affirme avec le temps, aux différents niveaux de l'association. Jusqu'au projet national de 1996, qui a pour leitmotiv : « Agir pour la transformation sociale », l'action institutionnelle est l'affaire de quelques spécialistes, avec l'objectif d'améliorer les dispositifs existants. L'ambition transformatrice est aujourd'hui mieux partagée, l'analyse, davantage ancrée dans les constats de terrain, et le plaidoyer, auquel se forment des bénévoles, se mènent aussi localement. Cette intervention dans le champ politique n'a rien de partisan : le Secours Catholique part du réel, au croisement de son analyse chiffrée de la pauvreté, du vécu et de la réflexion des personnes rencontrées et des partenaires internationaux, pour pointer les défaillances ou pour souligner les mérites de l'action publique, pour formuler et défendre, souvent avec d'autres, des propositions en faveur d'une société plus juste, écologique et fraternelle.

ÉVOLUTION DU PLAIDOYER PORTÉ PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

1995-2025 : QUAND LE SECOURS CATHOLIQUE PLAIDE LA CAUSE DES PLUS PAUVRES

Les personnes en situation de précarité, que les bénévoles du Secours Catholique rencontrent au quotidien, ne demandent pas un traitement de faveur, mais la reconnaissance de leur égale dignité. Forts de cet engagement à leurs côtés, c'est donc la défense ou la conquête de leurs droits qui a guidé notre plaidoyer local comme national, souvent avec d'autres, depuis trente ans. Aperçu.

ASSOCIER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AUX POLITIQUES QUI LES CONCERNENT

Dans son rapport sur l'état de la pauvreté en 1995, le Secours Catholique, qui vient de créer avec d'autres le collectif Alerte, demande de « promouvoir la représentation des associations de lutte contre l'exclusion [...] pour une meilleure prise en compte des plus démunis dans l'établissement des politiques publiques² ».

La loi contre l'exclusion de 1998, défendue par Martine Aubry, reconnaît les personnes précaires comme des citoyens à part entière, avec les mêmes droits, et l'importance de recueillir et de prendre en compte leur expression. Peu après, une évolution législative donne un siège au conseil d'administration de chaque CCAS à un représentant des organismes de lutte contre l'exclusion. Depuis 2012, un collège du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE) – chargé d'observer les évolutions de la pauvreté

et de conseiller le gouvernement – est composé de personnes en situation de pauvreté. Des personnes accompagnées par le Secours Catholique font ainsi entendre leur voix. L'enjeu, désormais, réside dans le poids donné à cette parole par les institutions.

DROIT À L'ÉNERGIE

En 1981, constatant qu'un nombre croissant de personnes l'appellent à l'aide pour payer leur facture énergétique, le Secours Catholique publie un dossier, « Dettes EDF-GDF », pour alerter et demander notamment la fin des coupures d'énergie. Sa persévérance finit par payer. Ainsi, dans une question écrite au gouvernement en décembre 1990, le député du Rhône Pierre Vallon indique que « le Secours Catholique souhaiterait obtenir la reconnaissance d'un droit à l'énergie minimum pour l'ensemble des familles françaises » et veut connaître « la suite que le gouvernement envisage de réservé à cette proposition³ ». Dix ans plus tard, l'idée a fait son chemin et la loi du 10 février 2000 reconnaît le « droit

2. Contribution à la préparation de la loi programme gouvernementale contre l'exclusion, septembre 1995.

3. www.senat.fr/questions/base/1990/qSEQ901212954.html.

pour tous à l'électricité ». Avec d'autres, le Secours Catholique obtient ensuite que ce droit se traduise par des tarifs sociaux pour l'énergie, puis par leur automatisation car ces aides, mal connues, faisaient l'objet d'un taux élevé de non-recours. Le dispositif est remplacé en 2018 par le chèque énergie, que l'association continue de surveiller de près.

UN REVENU DIGNE POUR TOUTES ET TOUS !

Dès la fin des années 1970 et du plein-emploi, le Secours Catholique et ses partenaires, en particulier ATD-Quart Monde, se sont mobilisés pour un revenu minimum. En 1988, le RMI est instauré pour garantir à chacun un seuil minimum de ressources. Le SCCF y défend le volet insertion et parvient à faire amender le texte.

En 2009, en marge des discussions autour du RSA auxquelles il participe, le Secours Catholique souligne dans son rapport annuel l'insuffisance des minima sociaux face à des dépenses contraintes qui augmentent. Sensible à cette alerte, le CNLE s'en fait l'écho en 2012 dans un rapport sur le « reste à vivre ». Pressé par le collectif Alerte d'augmenter de 25 % le niveau du RSA, le gouvernement Ayrault concède une augmentation de 10 % sur la durée du quinquennat. En parallèle, le SCCF défend le droit à l'emploi, en s'appuyant sur l'expérimentation Territoires zéro chômeurs de longue durée, qui montre que personne n'est inemployable, et qu'il lance avec ATD-Quart Monde et d'autres en 2013.

Dans un contexte politique qui se durcit, il documente avec Aequitaz la logique punitive subie par les allocataires du RSA et rallie une large coalition associative en faveur d'un revenu minimum garanti⁴. À l'occasion des élections départementales, l'association met en évidence l'effondrement progressif de leurs budgets insertion⁵. En 2023, prenant le contre-pied des paroles malheureuses du chef de l'État, elle met en lumière avec Aequitaz le « boulot de dingue »⁶ accompli par les personnes en situation de précarité au bénéfice de la société. Aujourd'hui, l'association s'attache à la promesse d'un

accompagnement renforcé des allocataires contenu dans la « loi plein-emploi », mais dénonce une politique de mise à l'épreuve permanente des plus vulnérables. Fin 2024, le SCCF dresse avec d'autres un bilan très critique de la phase d'expérimentation. En 2025, il dépose un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret d'application de cette réforme du RSA.

CONTRE LE NON-RECOURS

Témoin, dès les années 1980, des difficultés d'accès aux droits pour les personnes accompagnées, le Secours Catholique a longtemps plaidé, avec le collectif Alerte, pour l'accès de tous aux droits de tous. La loi d'orientation de 1998 fait bien l'objectif de « garantir sur l'ensemble du territoire l'accès de tous aux droits fondamentaux ». La CMU est créée par la loi de 1999.

Mais il faut, pour bénéficier des droits sociaux, disposer d'une adresse et d'un compte en banque, ce qui n'est pas une formalité pour les personnes les plus exclues. Alors le Secours Catholique œuvre pour le droit à la domiciliation administrative et pour le droit au compte. Ce n'est que dans les années 2010 que, par ses chiffres, ses remontées de terrain et son travail sur la protection sociale, il contribue à faire du non-recours aux prestations sociales cette « Dette sociale qui nous oblige »⁷, un enjeu politique. Les avancées sont là : telles que le couplage des prestations (un allocataire du RSA ou de l'Aspa est de fait éligible à la complémentaire santé solidaire), la promesse d'une simplification des démarches avec la « solidarité à la source » (une réforme qui fait l'objet d'un suivi attentif) et l'expérimentation « Territoires zéro non-recours », proposée par le SCCF en 2018 lors de l'élaboration de la Stratégie pauvreté du gouvernement, et concrétisée depuis 2024 par une expérimentation dans une quarantaine de territoires. À mesure que les services publics se dématérialisent, le Secours Catholique observe que « la solidarité s'éloigne »⁸ et demande à remettre de l'humain dans la relation aux usagers, du personnel

4. Aequitaz, SCCF, « Sans contreparties », 2020

5. SCCF, « Déconfinez la solidarité », 2021

6. Aequitaz, SCCF, « Un boulot de dingue ! », 2023

7. SCCF, « Dette sociale qui nous oblige » 2021

8. SCCF, « Rapport Etat de la Pauvreté en France : Quand la solidarité s'éloigne », 2024

formé, disponible en proximité, notamment via les espaces France services.

CONTRE L'EXCLUSION BANCAIRE ET LE SURENDETTEMENT

Par le biais des demandes d'aides financières qui lui sont adressées, le Secours Catholique est le réceptacle des difficultés croissantes des ménages à boucler leur budget. Dans les années 2000, il voit se multiplier les situations de surendettement et d'exclusion bancaire. Il innove alors, en expérimentant en 2004 un système de crédit projet personnel garanti en partenariat avec le Crédit mutuel Midi-Atlantique. La réussite de l'expérimentation aboutit dès 2005 à la création d'un Fonds de cohésion sociale pour étendre le microcrédit aux projets personnels. En 2011, le Secours Catholique publie avec la Croix-Rouge et l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Uncas) un « Manifeste pour l'inclusion bancaire des populations fragiles ». Ce plaidoyer pour l'accès aux comptes et aux services bancaires aboutit à des avancées importantes, dans le plan pauvreté de 2012 : développement des points conseil budget, création de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, instauration d'une offre bancaire accessible aux plus fragiles, plafonnement des frais d'incidents bancaires... En 2022, à nouveau, le Secours Catholique copilote le Manifeste pour une inclusion financière universelle, il demande notamment que les banques proposent systématiquement une alternative gratuite au numérique.

POUR LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Tandis que le contexte politique n'a cessé de se durcir depuis trente ans, marqué jusqu'à l'absurde par des législations toujours plus hostiles aux personnes étrangères, la parole du Secours Catholique est constante et pragmatique, ancrée dans sa rencontre inconditionnelle des personnes. Une expérience que l'association tente régulièrement de faire vivre aux responsables politiques, par des rencontres entre parlementaires et personnes migrantes, des visites de terrain...

L'engagement du Secours Catholique auprès des personnes exilées à Calais l'amène ainsi à défendre (et à obtenir temporairement en 2009) l'ouverture d'un guichet pour les demandeurs d'asile, à négocier avec le gouvernement lors du démantèlement de la « jungle », à saisir la justice pour obliger les autorités à respecter leurs obligations (par exemple l'accès à des douches), et à dénoncer inlassablement les violations des droits fondamentaux, son aumônier local allant jusqu'à entreprendre une grève de la faim en 2021. Témoin des difficultés croissantes pour accéder à des papiers, l'association saisit la justice pour contraindre certaines préfectures à réduire les délais pour obtenir un rendez-vous, et se mobilise avec succès, en 2019, pour limiter dans la loi l'envolée du prix des timbres fiscaux requis pour l'obtention d'un titre de séjour. En revanche, son plaidoyer pour une meilleure prise en charge des mineurs non accompagnés ou pour une approche pragmatique des régularisations se heurte à de fortes résistances idéologiques. Forte de ses 3 000 bénévoles engagés dans l'apprentissage du français, l'association s'est récemment mobilisée contre le désengagement de l'État, qui a choisi de confier ce vecteur clé d'intégration à des robots...

DROIT AU LOGEMENT

Dans son rapport annuel consacré au logement indigne, en 2005, le Secours Catholique déplore que « des familles [soient] enfermées dans ce dispositif hôtelier misérable et honteux » et défend avec d'autres la proposition de rendre le droit au logement opposable. En 2007, il se mobilise aux côtés des Enfants de Don Quichotte pour médiatiser la cause et faire reconnaître ce droit dans la loi Dalo. Une belle avancée, dont le Secours Catholique veut voir l'impact dans la vie des personnes sans abri. Commence alors, avec la fondation Abbé-Pierre (devenue Fondation pour le logement des défavorisés), la tournée du « bus Dalo » qui sillonne la France pour faire connaître ce droit et former militants bénévoles et travailleurs sociaux. Mais dans les régions où le parc de logements est saturé, l'État peine à loger les personnes, et les listes d'attente s'allongent pour obtenir un logement social. Régulièrement, le Secours Catholique et ses partenaires ont documenté

la situation, alerté et proposé que la loi s'applique afin de rendre le parc social accessible aux ménages les plus pauvres. Mais en février 2025, face à l'inertie de l'État malgré toutes ces interpellations, le Secours Catholique et le Collectif des associations pour le logement ont déposé un recours pour « non-assistance à personnes mal-logées ».

CONTRE LES PASSOIRES THERMIQUES

Les tarifs sociaux de l'énergie, quoique précieux, ont peu d'effet sur les familles vivant dans des passoires thermiques. Au début des années 2010, conscientes du piège en cas de hausse des prix et de l'enjeu climatique, les délégations de Picardie veulent aider des familles modestes à mobiliser les subventions pour rénover leur logement. De là naît le programme 1DigneToit avec le Réseau éco-habitat : les bénévoles du Secours Catholique, qui connaissent les familles, les aident à faire valoir leurs droits et à oser se projeter sur des travaux d'ampleur. Ils accompagnent sur le long cours, car les chantiers mettent plus de dix-huit mois à se concrétiser. Le SCCF conclut un contrat à impact social avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et apporte ainsi la preuve qu'un accompagnement et un soutien renforcés des ménages les plus pauvres sont nécessaires pour réussir la rénovation de leur logement. L'expérimentation a directement inspiré les dispositifs MaPrimeRénov' et Mon accompagnateur Rénov' tels qu'inscrits dans la loi en octobre 2023.

DÉFENDRE LA DIGNITÉ HUMAINE EN PRISON

Engagé depuis le départ auprès des personnes en prison, le Secours Catholique s'attelle d'abord à améliorer les conditions de détention. En 1990, il obtient que les personnes détenues reçoivent du papier toilette de la part de l'administration pénitentiaire. À partir de 2011, il convainc cette dernière de prendre en charge le pécule de 20 euros versé aux personnes « indigentes », une responsabilité jusqu'alors laissée aux associations caritatives. Le rapport « Au dernier barreau de l'échelle sociale »⁹, dans lequel Emmaüs et le

Secours Catholique montrent que la prison appauvrit les personnes, amène le directeur de l'administration pénitentiaire à publier, le 7 mars 2022, une circulaire de lutte contre la pauvreté en détention. La dotation mensuelle aux personnes démunies est portée à 30 euros.

Avec ses partenaires et le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, le Secours Catholique est aujourd'hui mobilisé pour une loi de régulation carcérale, afin de lutter contre une surpopulation qui déshumanise.

CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Il y a une trentaine d'années, c'est grâce à l'interpellation de ses partenaires internationaux (Ukraine, Sri Lanka, Balkans, Caucase...) que le Secours Catholique a pris conscience que l'exploitation et la traite des êtres humains existaient aussi en France. Nous avons alors contribué avec nos partenaires européens du réseau Coatnet à la rédaction de la convention du Conseil de l'Europe contre la traite des êtres humains. Alors que le sujet n'était pas encore repéré par les institutions françaises, en 2007, le Secours Catholique a réuni les associations françaises qui luttaient contre l'exploitation sous toutes ses formes au sein du collectif Ensemble contre la traite des êtres humains. A force de publications, de travaux avec la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), de rencontres, de mise en visibilité du phénomène (encore récemment à l'occasion des Jeux Olympiques), le plaidoyer a conduit à la ratification en France de cette convention, à la mise en place d'une mission interministérielle chargée de la traite des êtres humains – la Miprof –, puis à l'adoption de plans nationaux pluriannuels de lutte contre la traite des êtres humains.

POUR UN ACCÈS DIGNE À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

Après avoir cofondé, dans les années 1980, la première banque alimentaire, face à une crise que l'on pensait conjoncturelle, le Secours Catholique rompt avec un modèle distributif qui ne répond pas à une précarité alimentaire devenue structurelle et

9. Emmaüs France, SCCF, « Au dernier barreau de l'échelle sociale », 2021.

qui laisse peu de place aux choix des personnes. Cette évolution se traduit par un changement progressif des modes d'action et par un plaidoyer de plus en plus étayé pour l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité. Ainsi, en 2016, cinq critères pour un accès digne à l'alimentation sont identifiés au Forum social mondial à Montréal avec un groupe de partenaires internationaux (Niger, Québec) et de personnes en situation de précarité. En 2017, le Secours Catholique participe activement aux états généraux de l'alimentation, et défend avec l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) la place des personnes dans les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire. Un réseau d'acteurs se met en place pour expérimenter d'autres manières de faire, à partir des besoins des personnes, en tenant compte des enjeux de qualité de l'alimentation.

La crise du Covid-19 sert de révélateur. Le Secours Catholique devient le fer de lance de la mobilisation en faveur d'aides d'urgence pour permettre aux ménages modestes de se nourrir. Plus d'un milliard d'euros sont débloqués. Mais 2020 cristallise aussi le besoin d'agir de façon systémique, en conjuguant les enjeux agricoles, de santé, d'environnement et d'accessibilité. Depuis, la défense du droit à l'alimentation – qui ne se limite pas à l'abri de la faim – se précise. Avec des associations paysannes (Civam, Solidarité paysans) et du mwonde de la santé (Fédération française des diabétiques), le Secours Catholique démontre en 2024 la nécessité et la possibilité économique d'un changement de système, dans une étude devenue référence : « L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts pour la société et la planète ?¹⁰ ».

DROIT À LA MOBILITÉ

Témoins de l'enclavement de nombreux ménages en milieu rural, comme de l'inaccessibilité des transports pour les plus pauvres en milieu urbain, les équipes locales du Secours Catholique ont développé de

multiples actions (transports solidaires, aides financières, mise à disposition de véhicules...), mais aussi un plaidoyer pour rendre effectif le droit à la mobilité pour toutes et tous. Avec de nombreux succès localement : déploiement d'une tarification sociale dans les transports ici, aménagement d'une ligne de bus là...

Au niveau national, le Secours Catholique participe à la reconnaissance des enjeux de mobilité inclusive en y consacrant son rapport sur l'état de la pauvreté 2015¹¹. Face à la mobilisation des Gilets jaunes, le Secours Catholique refuse d'opposer fin du monde et fin du mois, et participe à la création du Pacte du pouvoir de vivre en mars 2019 pour conjuguer justice sociale et transition écologique. En 2022, l'association alerte sur les risques d'exclusion sociale dans les zones à faibles émissions (ZFE) et plaide au contraire « pour des métropoles et des agglomérations à faibles émissions et à forte accessibilité ». L'association d'élus France urbaine y est sensible. En 2024, c'est dans les « territoires ruraux en panne de mobilité »¹², où elle est très présente, que l'association a mené l'enquête. Ce rapport, soutenu par une diversité d'associations, montre combien la dépendance à la voiture, dont on connaît l'impact environnemental, aboutit aussi à assigner les ménages modestes à résidence. Il montre aussi comment sortir de l'impasse en réalisant une transition écologique juste, soucieuse des solutions apportées aux habitants, et notamment aux plus précaires. ■

10. Collectifs d'associations dont le SCCF, « L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts pour la société et la planète ? », 2024.

11. SCCF, « Rapport État de la pauvreté en France : la fracture mobilité », 2015.

12. SCCF, « Territoires ruraux en panne de mobilité », 2024.

secours-catholique.org

DÉPARTEMENT ANALYSES DES PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES

01 45 49 73 00

dept.statistiques@secours-catholique.org

 [caritasfrance](#)  Secours Catholique-Caritas France



#rapportpauvreté